

Intitulé de la nature de poste :
conseiller pédagogique circonscription Ecole inclusive
Loire Atlantique

Numéro du poste	2026.01 ter
Missions	<p>Les missions du conseiller pédagogique de la circonscription Ecole inclusive sont principalement d'ordre pédagogique. Il assure un rôle d'accompagnement auprès des équipes pédagogiques et participe à la formation du personnel enseignant accueillant ou susceptible d'accueillir des élèves en situation de handicap, AESH (1^{er} et 2nd degré)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il aide à la scolarisation et à l'accessibilité des apprentissages des élèves, sur le département de la Loire-Atlantique, en tant que personne-ressource, dans un principe d'Ecole pour tous. - Il travaille en partenariat avec les différents professionnels (enseignants spécialisés, équipes pédagogiques, personnels de la MDPH, partenaires, équipe des établissements sanitaires et médico-sociaux) pour organiser l'accompagnement et la formation départementale. <p>Le conseiller pédagogique de circonscription peut prendre part aux tâches administratives liées au programme de travail pédagogique du pôle Ecole inclusive.</p> <p>Compétences particulières liées aux missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Posséder le sens de la communication et du travail en équipe. - Posséder une expérience en formation d'adulte. - Avoir une bonne connaissance des programmes et des réformes en cours - Avoir une bonne connaissance de la réponse à la diversité des élèves - Maîtriser l'outil informatique
Conditions spécifiques du poste	<p>Implantation : DSDEN de Loire Atlantique 8, rue du général Margueritte 44000 NANTES</p> <p>Placé sous l'autorité des Inspectrices de l'Éducation Nationale Ecole inclusive, le conseiller pédagogique de circonscription intervient sur l'ensemble du département de la Loire-Atlantique</p> <p>Les deux circonscriptions Ecole inclusive s'organisent de façon concertée et agissent sur l'ensemble de la scolarité primaire et secondaire.</p> <p>Le conseiller pédagogique de circonscription Ecole inclusive est soumis à l'obligation générale d'assurer chaque année 1607 heures de travail, ce temps étant réparti en fonction des missions.</p>
Profil et qualifications nécessaires	Le candidat doit être titulaire du CAPPEI, du CAPA-SH et du CAPIPEMF
Nom et courriel des référents à contacter pour renseignements sur le poste	<p>IEN EI- Mme PILON ; Mme JIMENEZ</p> <p>Secrétariat : 02 51 81 69 43 / ce.0440427a@ac-nantes.fr</p>